



HORAIRES DU COLLEGE. ENTREES ET SORTIES DES ELEVES

publié le 07/09/2013

Selon le **réglement intérieur en vigueur**, l'établissement est ouvert aux usagers de 8h à 17h45 (8h à 13h le mercredi).

En dehors de ces horaires, une prise de rendez-vous est nécessaire.

Les élèves sont pris en charge, sous la responsabilité de l'établissement de 8h à 17h30 (13h le mercredi), soit au départ du dernier car de transport scolaire, sauf activité particulière

Pour des raisons évidentes de sécurité, aucun élève ne peut être accepté dans l'enceinte du collège en dehors des horaires de prise en charge. Ils doivent donc stationner à l'extérieur des grilles.

Pour ces mêmes questions de sécurité, les entrées et les sorties de l'établissement ne s'effectuent qu'aux heures officielles de l'emploi du temps (8h25, 11h10, 15h05....) lorsqu'un surveillant est présent au contrôle de grille. Un élève qui commence ses cours à 9h00 doit entrer à 8h25 par exemple.

Nous vous remercions de tenir compte de ces informations et restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

L'équipe de direction



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.